



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

28 septembre 2010

Observatoire de la parité

Retraites : « Attention aux discriminations indirectes et aux sanctions inefficaces »

Les membres de l'**Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes**, service du Premier ministre, apportent leur contribution aux débats sur la réforme des retraites par la publication d'une note de synthèse qui a été mise en ligne sur le site de l'Observatoire. Dans un communiqué diffusé le 27 septembre, *« ils se félicitent que les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes aient fait l'objet des débats publics et parlementaires »*. Mais les membres de l'Observatoire tiennent à souligner deux points. *« Premièrement, ils regrettent que l'étude d'impact du projet de loi fasse l'impasse sur des statistiques sexuées concernant ses différentes mesures, en particulier le report à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite et à 67 ans de l'âge de départ sans décote. Il est fondamental de s'assurer qu'une politique qui vise à s'appliquer de la même manière à tous et toutes n'aura pas de conséquences discriminatoires. Ce doute doit être levé par l'engagement d'évaluations régulières des effets différents de la réforme sur les femmes et les hommes. Autre sujet d'inquiétude, les modalités d'application de l'article 31. Malgré l'ambition d'assurer l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes du projet de loi, la rédaction actuelle de ses dispositions ne permet pas un véritable contrôle, pas plus qu'une sanction effective. Six lois sur l'égalité professionnelle et salariale, depuis 1972, nous ont enseigné que les principes restent sans effet sans décret d'application précis. Arrivé trop tard dans la nuit pour être discuté à l'Assemblée nationale, cet article mérite d'être modifié par le Sénat »*. En conclusion, les membres de l'Observatoire de la parité souhaitent que *« le Parlement veille à ce que des dispositions apparemment neutres ne renforcent pas les inégalités entre les femmes et les hommes. Ils s'en remettent aux sénateurs et sénatrices pour rester vigilants sur deux points fondamentaux : les risques de discriminations indirectes introduits par le projet de loi et les modalités floues des sanctions envisagées »*.

[Retrouver le communiqué et la note de synthèse sur le site de l'Observatoire de la parité](#)

« Les femmes, pauvres parmi les pauvres »

A l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement (synthèses des 17 et 20 septembre. Voir également ci-dessous **Organisation des Nations Unies**), l'Observatoire de la parité a publié une note de synthèse sur les femmes en situation de pauvreté, en France, dans l'Union européenne et dans le monde.

[Retrouver la note de synthèse sur le site de l'Observatoire](#)

Assemblée nationale

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le rapport d'information fait au nom des délégués de l'Assemblée nationale à l'**Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** (APCE) sur l'activité de cette assemblée au cours de la troisième partie de sa session ordinaire de 2010 a été mis en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. La délégation souligne que suite à la modification de sa composition, « *la délégation dépasse désormais la proportion de 30 % de femmes parmi ses membres, recommandée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe* ». On notera en particulier deux résolutions suivies de recommandations de juin 2010 de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes de l'APCE : « Combattre les stéréotypes sexistes dans les médias » (qui nous avait échappée), et « Des pensions de retraite décentes pour les femmes » (synthèse du 28 juin). Les questions des droits des femmes et de l'égalité sont également abordées à plusieurs reprises par les parlementaires dans le rapport à l'Assemblée nationale.

[Retrouver le rapport de la délégation](#)

[Retrouver la résolution sur les stéréotypes sexistes](#)

Sénat

Michèle André salue la « petite révolution » suisse

Michèle André, présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, se félicite dans un communiqué du 24 septembre « *que la féminisation du gouvernement suisse ait été qualifiée de « petite révolution », dans un pays dont il faut rappeler qu'il n'a accordé le droit de vote aux femmes qu'en 1971* » (synthèse du 24 septembre). Elle se réjouit que « *non seulement les femmes mais l'ensemble des parlementaires réunis au Parlement fédéral suisse aient salué en l'élection de Mme Simonetta Sommaruga l'évolution de la société suisse en ce début de XXIème siècle* ».

Réforme des retraites

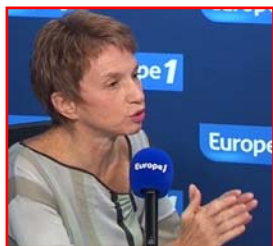
« Retraites : les femmes enfin entendues... pas encore écoutées »

« *Après avoir longtemps crié dans le désert, les femmes ont réussi à hisser la question de leur retraite jusqu'aux gros titres des journaux* » constatait **Les Nouvelles News** le 24 septembre au lendemain de la manifestation contre le projet de réforme des retraites. « *Il leur aura fallu une énergie colossale pour convaincre syndicats, responsables politiques et médias de se pencher sur le sort de la moitié de la population* » souligne le site qui ajoute : « *reste encore à faire bouger le gouvernement et une partie de l'opinion* »... On signalera que **L'Humanité** du 24 septembre indique avoir aperçu « *plus de femmes et plus de jeunes dans les manifs* » du 23 que lors des précédentes journées de mobilisation et que **L'Humanité Dimanche** du 23 septembre dénonce les 329 députés qui « *ont voté la double peine pour les femmes et les seniors* ». (Photo : Marie-Georges Buffet, Martine Billard © Coline Garré).



[Retrouver l'article sur le site des Nouvelles News](#)

Déclarations de Laurence Parisot sur la réforme des retraites



« Sur la question des retraites des femmes, beaucoup de contre-vérités sont dites. (...) Il est inexact de dire que le texte de loi est discriminatoire à l'égard des femmes. Au contraire, il apporte un certain nombre d'avantages par exemple en intégrant les indemnités journalières de maternité dans le calcul de la pension. Ce qui n'existait pas jusqu'alors », a déclaré **Laurence Parisot**, la présidente du MEDEF, lors d'un entretien sur **Europe 1** avec **Marc-Olivier Fogiel** le 23 septembre. « Je suis libérale mais je suis aussi féministe » a-t-elle précisé. Selon elle, les inégalités doivent être traitées avant la retraite. Rapportant que la présidente du MEDEF s'est montrée « opposée à une dérogation pour les femmes », **La Tribune** du 24 septembre précise que, selon elle, « les inégalités perdureraient ».

Les sénateurs de la majorité face à la réforme des retraites

Alors que plusieurs journaux spécialisés, comme par exemple **Liaisons Sociales quotidien** du 24 septembre, consacrent des analyses aux propositions de la **HALDE** en matière de retraites (synthèse du 22 septembre), **Les Echos** du 27 septembre détaillent « ce que préparent les sénateurs de la majorité » avant leur examen du projet de loi de réforme des retraites. « Les parlementaires UMP vont cibler leurs efforts sur les femmes qui seront les premières pénalisées par le décalage de l'âge de la retraite à taux plein de 65 à 67 ans. Il n'est pas question d'une remise en cause générale, mais d'un aménagement transitoire » indique le journal. Selon le quotidien, « rien n'est encore arrêté, mais le dispositif sur lequel planchent les sénateurs pourrait être le suivant : on bloquerait l'âge de départ pour le taux plein à 65 ans pour les mères de trois enfants provisoirement ». « Le Sénat s'intéresse aux retraites des femmes nées dans les années 1950-60 » titre **La Croix** du 28 septembre qui souligne que la Commission des affaires sociales du Sénat examine à partir d'aujourd'hui les amendements à la réforme des retraites. Le quotidien catholique rappelle que **Gérard Larcher**, le président du Sénat, a indiqué dans **Le Journal du dimanche** du 26 septembre qu'il y a « un sujet pour les femmes nées entre 1950 et les années 1960 ». On notera que chez nos voisins belges, **Le Soir** titre dans ses pages « étranger » : « Retraites, les femmes devant ». Le quotidien de Bruxelles estime que « le cas des femmes avec trois enfants occupe le centre du débat » dans notre pays. Le journal a interrogé deux d'entre elles qui témoignent. Et **Le Soir** de souligner que, face aux annonces du gouvernement, les femmes française « demeurent dans le flou ».

Ecole, éducation

« Les garçons, sexe faible à l'école »

Le Figaro du 27 septembre décerne un « Bonnet d'âne » aux garçons qui sont, selon le quotidien, le « sexe faible à l'école ». « Moins brillants que les filles, ils sont plus nombreux à décrocher » souligne le journal qui se demande en une page « pourquoi ce désamour entre les garçons et le système scolaire ? » et « que faire pour les réconcilier avec le savoir ? ». « L'Education nationale ignore totalement le corps ! » explique **Marie Choquet**, chercheuse, psychologue et biostatisticienne à l'Institut national de la recherche médicale (INSERM), qui dénonce une « école aseptisée (qui) déresponsabilise les garçons et ne les aide pas à grandir ».



Conseil économique, social et environnemental

« La santé des femmes en France »

Le **Conseil économique, social et environnemental** (CESE) examinera lors de son assemblée plénière des 28 et 29 septembre le projet d'avis de **Dominique Henon**, rapporteure de la communication « La santé des femmes en France », au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes. Le document sera mis en ligne sur le site du CESE le 29 septembre.

INSEE

Un tiers des familles monoparentales sont pauvres

« Un tiers des familles monoparentales sont pauvres » titrent **Les Echos** du 28 septembre qui soulignent que « 13 % des Français vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2008, soit avec moins de 950 euros par mois, selon une étude publiée aujourd'hui par l'Insee. Cela représente 7,84 millions de personnes » indique le quotidien. Le quotidien fait référence à l'enquête « Revenus fiscaux et sociaux 2008 » de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) que l'on retrouve dans **INSEE Première** n° 1311 de septembre : « Les niveaux de vie en 2008 ».



[Retrouver le dossier sur le site de l'INSEE](#)

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Journée mondiale de la contraception

Le Parisien du 26 octobre consacre une double page au plaidoyer de l'obstétricien **Israël Nisand** en faveur de « la pilule anonyme et gratuite pour les mineures ». « Il y a 15 000 IVG par an sur des mineures ! » souligne le spécialiste dans un entretien au quotidien à l'occasion de la Journée mondiale de la contraception (synthèse du 24 septembre). « Il faut d'urgence rendre la pilule anonyme et gratuite pour les jeunes filles de moins de 18 ans » s'exclame-t-il. Le journal souligne également le rôle dévolu aux infirmières scolaires, « témoins de petits et de grands secrets ».

« La Cité du mâle » suite...

Nouvel épisode dans la polémique autour du documentaire « La Cité du mâle » (synthèse du 24 septembre) consacré aux rapports hommes-femmes dans les cités. Un référé demandant l'interdiction de diffusion du reportage a été déposé contre la société de production Doc en Stock par **Nabila Laïb**, qui a collaboré à la réalisation du film. Selon l'avocate de **Nabila Laïb**, l'affaire devait être examinée par le tribunal de grande instance de Paris le 27 septembre alors qu'ARTE a reprogrammé le documentaire pour le 29 septembre...

Féminisme

Lancement de « Télédebout ! » sur la toile

Le 25 septembre **Télédebout !** une « téléweb » féministe a été lancé sur internet. Ce nouveau site se veut « *le site du féminisme en image et pour tous les âges* » et souhaite « téléporter » les internautes « *dans un univers où les filles et les femmes sont debout, la tête haute, l'œil vif, la voix claire, l'esprit lucide, la caméra au poing* »... A la une du site on pourra voir une bande annonce, un « *concentré explosif de Télédebout !* ». « *Nous sommes fières de nous !* » se réjouissent les organisatrices, « *mais surtout fières de toutes ces femmes qui chaque jour, pensent, luttent, inventent, créent pour que ce monde change... c'est à elles avant tout que nous devons ce site !* » soulignent-elles. **Télédebout !** a été inaugurée officiellement le 27 septembre à la mairie de Toulouse avec un direct sur le web. On trouve déjà sur le site de très nombreuses vidéos. A découvrir !

<http://www.teledebout.org/>



Culture, communication

« Les femmes de plus en plus séduites par les jeux vidéos »



« Les femmes de plus en plus séduites par les jeux vidéos » titre **Le Figaro** du 24 septembre, mais « *à la différence des hommes, fans de parties en réseau, elles préfèrent des jeux de construction, où elles jouent un rôle social* ». « *Avec un même risque d'addiction* » prévient le quotidien qui a rencontré des « *salariées, mères de familles, chômeuses ou même jeunes retraitées* » qui « *passent leur temps libre et leurs soirées sur leurs*

ordinateurs à jouer en réseau, à chatter avec des copines virtuelles ou à consulter des blogs ». Le quotidien a même sélectionné « *les principaux site qui séduisent les femmes* »... Pourtant les lectrices et les lecteurs de cette synthèse savent bien que « Les filles sont nulles aux jeux vidéo » (synthèse du 13 juillet).

« Les femmes aussi aiment chasser »

Décidément les femmes sont partout... **Le Parisien** du 27 septembre, à l'occasion de l'ouverture de la chasse dimanche, dans la plupart des départements, consacre une page aux femmes qui seraient « *de plus en plus nombreuses à sortir le fusil* ». « *Les femmes aussi aiment chasser* » titre le quotidien qui a rencontré Marine, 28 ans, qui raconte sa passion. Le journal indique qu'elle « *fait partie des 2 % de femmes que compte la Fédération nationale des chasseurs* ». Et **Le Parisien** de souligner dans un encadré : « *et elles découvrent le plaisir de pêcher* ».



Colloques, évènements...

« Egalité hommes femmes et articulation travail/famille : vers un nouveau modèle ? »

Un colloque soutenu et financé par l'**Institut Emilie du Chatelet**, le **Conservatoire national des Arts et Métiers** (CNAM) et la **Mairie de Saint Denis** se déroulera les **jeudi 30 septembre et vendredi 1^{er} octobre** au CNAM à Paris sur le thème « Egalité hommes femmes et articulation travail/famille : vers un nouveau modèle ? ». Le colloque se propose de faire le point des travaux existants sur les conditions d'émergence des alternatives aux fondements genrés de la relation travail/famille, qui constituent une des voies majeures vers l'effectivité du droit fondamental à l'égalité entre hommes et femmes, et de réfléchir sur la perspective d'un renforcement et d'une meilleure coordination de ce champ scientifique.

Union européenne

Coûts et bénéfices de l'allongement du congé maternité

La Commission des droits des femmes du Parlement européen a rendu publique, le 22 septembre, une étude d'impact sur l'allongement du congé maternité. Alors que le rapport en première lecture sur la révision de la directive 92/85 sur la protection des femmes enceintes de la socialiste **Edite Estrela** doit être voté par le Parlement en octobre, une étude réalisée par un cabinet privé analyse les coûts et les bénéfices des mesures préconisées dans ce rapport parmi lesquelles figurent un allongement du congé maternité à 20 semaines au lieu de 14 actuellement et des 18 prévues dans le projet de directive, et le principe d'une indemnisation à 100 %. (D'après **Planet Labor** du 27 septembre).



La protection de la parentalité

Liaisons Sociales Europe a publié une synthèse intitulée « La protection de la parentalité » (Septembre 2010 en supplément au n° 259 - 260 du 23 septembre). « *L'Union européenne protège les parents* » indique l'éditorial de ce gros document de 68 pages qui fait un tour complet de la question et publie les principaux textes in extenso. Cinq chapitres structurent le dossier : « La protection de la parentalité en droit communautaire », « La directive révisée sur le congé parental », « La directive sur l'égalité de traitement dans les activités indépendantes » ; « Comment invoquer le droit de l'Union européenne devant le juge social français » ; et « Le point sur les principales initiatives législatives en cours ».

Lancement du Gender Equality - European Standard (GEES)

Entreprise & Carrières du 21 septembre annonce que l'entreprise **Bureau Veritas**, leader mondial de la certification, a présenté officiellement le 16 septembre, lors du colloque européen organisé à Paris par **Arborus** (synthèse du 22 septembre), le label dénommé **Gender Equality - European Standard** (GEES). Ce label d'égalité entre les femmes et els hommes à l'usage des grandes entreprises sera valable dans l'ensemble de l'Union européenne. Un projet lancé sous le patronage de la Commission, à l'initiative du fonds de dotation **Arborus** qui regroupe plusieurs entreprises pionnières : BNP Paribas, General Electric Energy, L'Oréal, Orange, PSA Peugeot-Citroën et Randstad.

Organisation des Nations Unies

Fin du sommet de l'ONU sur les OMD

« Un vaste plan de l'ONU en faveur des mères » titre **Le Monde** du 24 septembre. Le secrétaire général de l'ONU, **Ban Ki-moon**, a en effet annoncé le 22 septembre des engagements à hauteur de 40 milliards de dollars pour améliorer la santé des femmes et des enfants dans le monde qui, selon lui, permettront de sauver des millions de vie. « *Nous savons ce qui marche pour sauver la vie des femmes et des enfants, et nous savons que les femmes et les enfants sont un élément crucial pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)* », a déclaré le secrétaire général dans un communiqué diffusé au dernier jour du sommet de l'ONU. Diminuer la mortalité des femmes pendant la grossesse et au cours des naissances ainsi que les morts prématurées d'enfants de moins de cinq ans sont les deux objectifs qui progressent le plus lentement, parmi les huit OMD fondamentaux fixés en 2000. (Synthèses des 17 et 20 septembre. Voir également ci-dessus **Observatoire de la parité**).

International

« Pourquoi l'Allemagne grisonne »

Se demandant dans une tribune publiée par **Le Figaro** du 28 septembre « *pourquoi l'Allemagne grisonne* », la chercheuse **Anne-Marie Le Gloannec** souligne qu'en France « *les femmes des classes moyennes et supérieures travaillent et ont plusieurs enfants* », ce qui provoque en Allemagne « *une certaine réprobation* » : malgré la politique nataliste d'**Angela Merkel**, « *l'infléchissement démographique est tel qu'il ne peut être stoppé* ».

« Amazones - Guerrières mystérieuses »

Jusqu'au **13 février 2011**, le musée d'histoire de Speyer en Allemagne accueille l'exposition « Amazones - Guerrières mystérieuses » qui présente des résultats de recherches scientifiques sur ces femmes guerrières, vivant, dans la mythologie grecque, sur les rives de la mer Noire...



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille – dgc-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>